



Balisage jaune	14.7 km	Condat sur Ganaveix
		🕒 : 4h
Moyen		« Du Bradascou au Ganaveix »

Départ Place de l'église

- 1 1^{ère} à droite sur la D137 en direction de Meilhards indiquée "Geneste Basse".
- 2 1^{er} chemin à gauche, continuer tout droit en arrivant dans le village de la Geneste.
- 3 Dans le village prendre la 1^{ère} route à gauche jusqu'au bout, et là prendre à gauche.
- 4 Prendre le chemin à droite et continuer tout droit.
- 5 Prendre à gauche.
- 6 Dans le village de Pommiers prendre le chemin à droite.
- 7 Continuer jusqu'à l'embranchement suivant et prendre à gauche.
- 8 Arrivée sur la voie communale n°3 (Condat/Treignac) prendre à droite.
- 9 Continuer sur cette voie n°3 jusqu'à l'embranchement "Moulin de Cluzac/voie sans issue", prendre à gauche.
- 10 Prendre la 1^{ère} route goudronnée à gauche, et 10 m après prendre le chemin à gauche, avant la maison.
- 11 Dans la montée à la patte d'oie prendre à droite.
- 12 En arrivant dans le village de L'Hort prendre la 2^e route à droite, puis à gauche et ensuite à droite.
- 13 Après avoir passé le château d'eau à gauche, prendre à gauche sur 20 m.
- 14 En arrivant sur la D137 au lieu-dit "Le Plateau", prendre à droite direction Meilhards.
- 15 Prendre la 1^{ère} route à gauche indiquée "L'Angle" suivre à gauche et continuer tout droit.
- 16 Après la dernière maison du village, dans la descente, prendre à droite. Traverser le Ganaveix en empruntant les 2 passerelles.
- 17 Suivre le chemin à gauche.
- 18 Prendre le chemin goudronné à droite en arrivant dans le village de Chatain, continuer tout droit.
- 19 Prendre à gauche en arrivant sur la voie communale n°3 de Lamongerie. Continuer sur environ 400 m.
- 20 Au niveau du château d'eau prendre le chemin à gauche. Descendre en serrant à droite.
- 21 Prendre à gauche en arrivant sur la voie communale n°3 Condat/Treignac.
- 22 Prendre à droite direction Condat en arrivant au carrefour de la Tuilerie.
- 23 Après la 2^e maison sur la gauche prendre le chemin à gauche.
- 24 Prendre à droite pour rejoindre le village de Pommiers.
- 25 Prendre à gauche.
- 26 Prendre à droite
- 27 Prendre à gauche.
- 28 Prendre à droite, puis à droite
- 29 Le 1^{er} chemin à droite
- 30 Prendre à gauche sur la départementale D137 vers Condat.
- 31 Vous êtes arrivés Place de l'église.

Au point 15, en continuant tout droit sur la D137 vous rejoignez le sentier balisé "La Forêt" à la 1^{ère} intersection indiquée "Lavalade" sur votre gauche.

En empruntant cet itinéraire vous pouvez rejoindre les circuits balisés de Lamongerie et/ou de Meilhards

